

Voici l'exposé des motifs de cette proposition :

La loi de 1898 sur les accidents du travail, après vingt-cinq ans d'application, a donné d'assez nombreux résultats qui s'adaptent aux circonstances présentes.

Un projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre le 20 février 1925, par M. Gaudier, alors ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, qui visait particulièrement à la réforme de la loi de 1898, a été l'objet d'un débat très intéressant.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Notre désir le plus vif est de voir aboutir, à bref délai, l'étude et le vote par les deux Chambres de cette importante législation sociale de prévoyance sociale et de prévoyance sociale de la Chambre.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Cependant, si nous avons l'espoir que la Commission d'Assurance et de Prévoyance sociale, en accord avec le ministre du Travail, fera de son côté, pour rapporter devant la Chambre les projets dont elle est saisie, il ne fait aucun doute que les précédents sont là pour nous faire attendre que la loi de 1898 sera définitivement votée par la Chambre et par le Sénat.

C'est pourquoi, en attendant, nous demandons, par la présente proposition de loi, que soit faite d'urgence une concordance de la loi de 1898 avec la loi de 1905, afin de déterminer la rente des victimes d'accidents du travail avec les salaires actuellement en vigueur au lieu de celui de la loi de 1898.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Paris a célébré hier la gloire du grand Valenciennais Gustave CRAUCK

Une courte pléiade d'articles détaillés par l'hiver que borde à petit d'articles et ce jour-ci, c'est là, dans ce quartier de Valenciennes, d'un envahissement par les mémoires de l'art international.

Paris se décide à consacrer sa gloire et ce fut une cérémonie touchante.

A 11 heures du matin, une foule recueillie et attentive se pressait sur la vieille maison.

On reconnaissait Théry, maire de Valenciennes, notre confrère Ernest Laut, président de la Bourse et de la Société des Enfants du Nord et de la Société des Enfants du Nord.

Puis, sur une estrade aménagée dans la paisible jardin où Gustave Crauck aimait se reposer après sa journée finie, M. Ernest Laut célébra en une allocution prestigieuse les mérites artistiques de notre grand compatriote.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Un autre projet, plusieurs propositions de loi déposées à l'initiative de certains collègues ont également été déposées sur ce sujet.

Les Communistes d'Halluin en Correctionnelle

Autres témoignages

On entend ensuite M. Charles COMINÉ, directeur de l'usine Sion, le témoin reconnu par les juges comme ayant porté des coups à M. R. Sion. Le reste de sa déposition confirme celle de M. R. Sion.

Un violent incident entre M. Devalleé et le Président du Tribunal

Suite des dépositions

Un faux témoin ?

Un inculpé mis en liberté provisoire

Le drame de Lyon

LA PROPRÉTÉ COMMERCIALE

EN DEUX LIGNES

DANS LA MAGISTRATURE

ASSISTANCE PUBLIQUE

FERMETURE DE LA CHASSE A LA CAILLE ET A L'ORTOLAN

L'amortissement de la dette

La Chambre a continué la discussion du projet de loi

La caisse d'amortissement

Un amendement socialiste en faveur des petits propriétaires

BRULÉE VIVE PAR SA CHAUFFERETTE

ROUBAIX BUREAUX - 20, Grande Place. Téléph. 9-51

L'Action française et le fascisme

RAJUM - RAYONS X ELECTRICITE MEDICALE

A LA MUSE DE NADAUD

BOCK MEYERBEER DOUBLE EXTRA-FIN

lui avait pris place M. Joseph Delaby, rue Caspell, pour Lapeur, M. Planche Epinay et à hauteur de l'estaminet à ce nom, M. Lepoutre, aveuglé par la lumière poétique d'un Money allant vers Lille, ne vit pas une voiture attelée qui se dirigeait dans le même sens que lui.

Cette voiture, traînée par un cheval, était conduite par M. Alphonse Carlier, chauffeur rue des Lévades.

SMOORE LES AUTOS M. V. Rémy, 31 ans, marchand de bonnets, rue de la République, 23, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir laissé stationner son auto, rue des Longues-Étapes ; celle-ci n'étant pas déclarée à l'arrêté.

CONFERENCE DE L'UNIVERSITE POPULAIRE Rappelons que c'est samedi prochain 21 novembre, à 19 h. 45, dans la grande salle des fêtes de la rue de Valenciennes, 42, rue d'Alsace, qu'aura lieu la grande conférence organisée par l'œuvre des conférences de l'Université Populaire de Roubaix.

MUTUALITE ADULTES DE LA FEDERATION DES AMICALES DES ECOLES PUBLIQUES En vue de procéder aux versements à la caisse des Amicales de l'enseignement primaire, les listes des sociétaires pour les caisses de Roubaix, Maternité et Sanatorium, ainsi que la liste de compensation de la Fédération, ont été envoyées à tous les membres de la Fédération, non à jour de leurs cotisations, sans préjudice de leur paiement en ce qui concerne l'année 1925, pour le 30 novembre prochain.

RAJUM - RAYONS X ELECTRICITE MEDICALE Docteur VEAUX, 69, rue Faidherbe, LILLE

A LA MUSE DE NADAUD La Muse de Nadaud, présidée par M. Napoléon Lefebvre, après lecture du procès-verbal par le secrétaire, critique toutes les œuvres envoyées.

BOCK MEYERBEER DOUBLE EXTRA-FIN

BOCK MEYERBEER DOUBLE EXTRA-FIN

BOCK MEYERBEER DOUBLE EXTRA-FIN

BOCK MEYERBEER DOUBLE EXTRA-FIN

BOCK MEYERBEER DOUBLE EXTRA-FIN

FEUILLETON DU 19 NOVEMBRE 1925. — No 47

LE MINO ROS

LA PROROGATION DE CINQ ANS POUR LES LOYERS

LA PROROGATION DE CINQ ANS POUR LES LOYERS

LA PROROGATION DE CINQ ANS POUR LES LOYERS